

Une recette coûteuse

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère. Une plante peut être fortement gelée quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro. — Ce phénomène se produit surtout par un temps parfaitement serein, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de nuages pour arrêter le rayonnement, pour réfléchir les rayons de chaleur émis par la terre et les lui renvoyer. On comprendra dès lors comment ces faits ont pu donner lieu aux opinions des agriculteurs sur la lune rousse, qui commence en avril et se termine à la fin de ce mois ou au commencement de mai, époque à laquelle la température n'est souvent que de 4, 5 ou 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Dans de telles circonstances, les plantes exposées à la lumière de *la lune*, c'est-à-dire à un ciel serein, peuvent se geler. Si au contraire *la lune* ne brille pas, si le ciel est couvert, la température des plantes ne descendant pas au-dessous de celle de l'atmosphère, il n'y a pas de gelée, à moins que le thermomètre ne marque zéro.

Il est donc vrai, comme les jardiniers le prétendent, qu'avec des circonstances thermométriques toutes pareilles, une plante pourra être gelée ou ne l'être pas, suivant que la lune sera visible ou cachée derrière les nuages ; s'ils se trompent, c'est seulement en attribuant l'effet à la lumière de cet astre, qui n'y contribue aucunement. Il est à remarquer que le vent, — comme c'était le cas la semaine dernière, — empêche le rayonnement et préserve la végétation du gel par le fait que l'air agité, passant et repassant sur les plantes, les met ainsi à la température de l'atmosphère.

Néanmoins, une chose reste pour nous inexplicquée ; c'est la cause de l'abaissement de température, du retour de froid qui se fait régulièrement sentir chaque année vers la fin d'avril et se prolonge ordinairement jusqu'au 15 mai. Nous serions heureux de recevoir à ce sujet quelques renseignements de la part de ceux de nos lecteurs qui ont étudié la matière.

L. M.

Une recette coûteuse.

Tous nos lecteurs de Lausanne ont sans doute remarqué la voiture élégante de M^{me} ***, dont l'attelage est toujours irréprochable.

A l'époque où se passa le fait que nous allons raconter, M^{me} *** possédait deux beaux chevaux barbes parfaitement identiques de taille, d'allures, nous pourrions presque dire de caractère. Ces belles bêtes avaient l'encolure longue, fine, formant une courbe d'une grande pureté et peu chargée de crins ; la tête était gracieuse, l'oreille bien placée, les épaules légères, le garot mince et relevé, les reins droits, le flanc et les côtes ronds, sans trop de ventre, les jambes bien faites et sans poil. La queue s'épanouissait en panache.

L'un s'appelait *Bébé*, l'autre *Mouton*.

Bébé n'était cependant pas sans défaut aux yeux de M^{me} ***, qui en était singulièrement contrariée

depuis longtemps : Il avait un paturon blanc. Et chaque fois qu'elle sortait en voiture, elle faisait remarquer la chose à son cocher en ajoutant : « Je ferais volontiers une forte perte sur ce cheval s'il vous était possible de m'en procurer un autre qui puisse s'appareiller avec Mouton.

Cette tache blanche lui crevait l'œil.

Enfin, un ami de la maison, grand amateur de chevaux, n'eut-il pas la malheureuse idée de s'écrier en regardant la jambe du cheval : « C'est vraiment dommage !... »

Il n'en fallut pas davantage pour combler la mesure ; madame n'en dormit plus ; la tache blanche devint sa bête noire et le sort de Bébé fut décidé. « Vendez-moi ce cheval à tout prix, Jean, car je ne ferai plus atteler avant d'en avoir un autre ; et souvenez-vous que vous aurez un bon pourboire si vous parvenez à le remplacer convenablement. »

Le pauvre cheval, qui avait coûté 1800 francs, fut conduit à la foire d'Orbe et vendu avec 800 fr. de perte. De mains en mains, il passa dans celles d'un maquignon juif, qui ne tarda pas à connaître la provenance de l'animal, ainsi que le motif qui lui avait valu la disgrâce de M^{me} ***.

« Il y a là un pon goup à faire, dit l'enfant d'Israël. »

Le cheval fut mis en pension à l'hôtel de l'Ours, à Lausanne, sous la surveillance d'un fidèle serviteur du maquignon, qui trouva moyen de faire trotter l'animal deux ou trois fois par jour sous les yeux du fermier de Madame ***, qui s'empressa de dire au cocher : « Je connais un cheval qui s'appareillerait admirablement avec Mouton.

— Bah !... et où est-il ?

— A l'hôtel de l'Ours.

Le soir même, Jean examinait attentivement le cheval avec persistance, car jamais, disait-il en lui-même, il ne retrouverait semblable occasion : c'était même trot, même taille, même allure, même poil.

Madame *** fut enchantée et le marché conclu pour 2000 fr.

Le cheval fit rapidement connaissance avec Mouton, et au bout de quelques jours, Jean disait à M^{me} *** : « C'est admirable, ces deux chevaux s'aiment comme deux frères ; on dirait vraiment qu'ils ont toujours vécu ensemble. »

Mais un beau matin que ce brave cocher était occupé à laver les jambes de ses chevaux, il éprouva une singulière émotion en voyant le pied de l'un d'eux blanchir au fur et à mesure qu'il y passait l'éponge humide. Les ablutions terminées, Jean resta comme pétrifié en face de la bête : « Que le bon Dieu me punisse si ce n'est pas Bébé ! » s'écria-t-il.

Il avait dit vrai, la supercherie était évidente.

Madame *** fit appeler le vendeur, qui se présenta avec tout le calme d'une âme juive rompue au métier.

— Savez-vous, lui dit-elle d'une voix contrainte par la colère, que vous êtes un misérable ?

— Et bourquoi, mon bonne tame ?

— Vous m'avez revendu mon ancien cheval, dont vous avez teint le pied !...

— C'est pien bossible, Matame... mais c'est pas une visse redhibitoire. Le bête il est bon, le bête il est gentil. Il faut seulement un peu vernir de temps en temps, foilà tout. Je fous donnerai la recette pour rien di tout.

M^{me} *** voyant qu'elle avait été habilement jouée et victime d'un caprice, en prit sagement son parti, tout en reconnaissant néanmoins qu'elle aurait pu faire teindre le pied de son cheval à meilleur marché.

L. M.

Une indiscretion.

— Du temps que j'étais curieuse et coquette.

A ces mots prononcés dans le courant d'une conversation par la baronne de Drancy, le vieux notaire qui lui tenait ce soir-là compagnie, protesta énergiquement.

— Vous curieuse et coquette ; à qui ferez-vous croire pareille chose ? Vous vous calomniez, chère baronne ; je ne vous connais qu'une coquetterie, celle qui s'applique à ceux que vous aimez, d'autre curiosité que celle de découvrir les souffrances qu'il vous est si doux de soulager.

La baronne sourit, pendant que son interlocuteur continuait d'accentuer sa dénégation par l'expression de ses traits et ajoutait :

— Je ne vous crois pas, ce n'est pas possible.

— Ne vous en déplaise, reprit-elle, c'était ainsi ; il fut un temps où j'étais curieuse et coquette ; je puis en faire aujourd'hui l'aveu sans trop d'amertume, j'ai assez payé à cette époque la rançon de ces deux défauts. Puisque nous sommes en train de causer comme deux vieux amis, les pieds sur les chemins, il faut que vous subissiez ma confession, prenez donc patience et écoutez.

Au risque de ne pas paraître bien guérie, je commencerai par vous dire qu'à dix-huit ans j'étais fraîche et jolie ; après tout, quand les cheveux ont blanchi, et que le visage s'est couvert de rides, une pareille affirmation n'est guère compromettante.

J'étais fraîche et jolie, mais j'avais le tort d'en être convaincue, et cet hommage que je me rendais à moi-même, il ne me déplaissait pas de voir les autres s'y associer.

Vous connaissez l'habitation qu'occupaient mes parents à quelques lieues de Limoges. Vous vous rappelez les bords charmants de la Vienne, dont les flots limpides reflétaient le feuillage des derniers arbres du parc, le petit château dont les fenêtres avaient pour perspective, en été, des champs verdoyants des prairies fleuries, des bois touffus et dans le lointain les cimes verdoyantes des montagnes du Limousin. C'était un délicieux séjour, encore embelli par l'affection de ma famille qui cherchait à le rendre aussi agréable que possible.

Ce n'était pas une Thébaidé ; de nombreux amis venaient faire diversion à la monotonie qu'engendre la solitude. Je dois dire que tous me gâtaient à l'envi et me prodiguaient les éloges les plus propres à exalter mon orgueil. Je les acceptais sans surprise et leur prêtais une oreille complaisante ; faut-il le dire ? Je les trouvais si naturels, que je me croyais quitte envers ceux qui me les adressaient, en reconnaissant que c'étaient des gens de goût et de jugement. Mais il en est de l'amour-propre comme de beaucoup d'autres passions, les succès l'alimentent sans le satisfaire jamais ; c'est de lui surtout qu'on peut dire : Un désir accompli n'est qu'un plaisir passé ; les hommages qu'il recueille ne tardent pas à perdre tout leur prix ; ce sont surtout ceux qu'on lui refuse qu'il convoite.

A deux lieues de notre domaine se trouvait le domaine de la Pelletrie, appartenant à une famille depuis longtemps amie de la mienne. Le propriétaire actuel avait quelques années de plus que moi ; le père de Fernand avait fait avec le mien les

campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie, il avait été tué à Solférino. Lui-même avait servi quelque temps dans la marine, puis était venu se fixer à la Pelletrie.

On le regardait comme un homme accompli au moral et au physique. Ce n'était pas mon avis. Sa réserve que l'on vantait ressemblait pour moi à de la gaucherie ; la sûreté de son jugement n'était à mes yeux que stérilité d'imagination et j'attribuais la rectitude de sa conduite à une froideur de cœur sur laquelle les nobles sentiments ne pouvaient avoir prise. En un mot, je trouvais à toutes ses qualités un correctif qui les transformait en défauts.

Cette sévérité de ma critique s'expliquait par l'attitude que Fernand avait prise avec moi et dont il ne s'écartait jamais. Il était toujours convenable et poli, mais en matière de compliments et d'éloges, il était d'une sobriété inqualifiable, il ne rendait pas le plus petit hommage à ma beauté et à mon esprit, j'avais beau déployer toutes les séductions dont je disposais, mettre en jeu toutes les ressources de mon intelligence ; peine perdue, il semblait avoir des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre ; il laissait toujours à d'autres le soin d'applaudir à l'heureux choix de ma toilette et au cachet d'élégance que je lui communiquais ; je crus même saisir dans son langage des allusions qui pouvaient passer pour un rappel à l'humilité.

Fernand était à mes yeux un être étrange, inqualifiable, qui échappait à toutes les classifications. Il m'avait cependant donné des témoignages d'amitié et de dévouement ; ma cousine qui avait l'occasion de le voir dans des maisons tierces me disait qu'il parlait de moi dans les termes du plus affectueux intérêt. Mais alors pourquoi était-il si bizarre, pourquoi semblait-il prendre à tâche de me déplaire ? C'était là un problème.

L'idée me vint que sa conduite pouvait s'expliquer par la timidité. Un ancien officier de marine timide, c'était peu vraisemblable, mais enfin cela n'était pas sans exemple. Mon intéressante personne lui aurait donc imposé et il aurait été paralysé en ma présence par un respectueux embarras ? Pourquoi pas après tout ? Quand je consultais mon miroir, quand je me rappelais les paroles de tant de gens d'esprit, l'hypothèse ne me semblait pas si inadmissible. Dans tous les cas, sans pardonner encore à Fernand tous ses méfaits, je me sentais plus portée à l'indulgence.

Il arriva que devant lui on parla de mariage ; son langage s'échauffa et il parla, avec une chaleur que je n'avais jamais remarquée en lui, du bonheur de deux êtres unis par une commune affection ; il évoqua les images les plus poétiques et trouva une véritable éloquence en dépeignant les fêtes intimes du foyer domestique. Sa parole vive, colorée, donnait un charme étrange à cette description du manoir embelli par une félicité sans nuage.

J'avais les yeux baissés, je ne le voyais pas, mais il me semblait que des regards étaient tournés vers moi, que sa voix avait des intonations à mon adresse ; puis, se serait-il exprimé ainsi en ma présence, si j'avais été désintéressée dans l'exposition de ses principes ?

Je rappelai à ma mémoire une foule de circonstances qui me parurent avoir une importance toute nouvelle et fournirent des arguments concluants à mes suppositions. Ma cousine à qui j'en fis part à mots couverts, ne me contredit pas, mais ne sembla pas partager mon avis. Je tins peu compte de ses impressions, sa clairvoyance ne me paraissait pas infaillible ; d'ailleurs moins riche et moins appréciée dans le monde que moi, il était naturel qu'elle mit peu d'empressement à constater un fait auquel sa jalousie ne trouvait pas son compte.

Restait à savoir si j'accepterais ; ma première pensée fut pour la négative, et je me promis de faire payer à Fernand ses dédains, de me venger par un refus motivé dont je préparais déjà la formule : puis la réflexion vint et je découvris bien des raisons qui militaient en sens contraire, bien des circonstances atténuantes qui plaidaient en faveur de Fernand ; en définitive, je me trouvais flattée dans mon amour-propre et je me disais que le repousser sans discuter son offre, c'était me montrer bien impitoyable. J'ajournai ma décision.

(A suivre.)